



HUSSEREN-WESSERLING

Chères villageoises, chers villageois, fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos d'Avril 2019.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et restons à votre disposition pour davantage de précisions.

UN OSTERPUTZ POUR ACCUEILLIR LE PRINTEMPS...

La traditionnelle opération « Haut-Rhin Propre » est appelée par notre municipalité « Osterputz », terme bien connu en Alsace ! C'est l'occasion de réaliser un véritable nettoyage de printemps, en ramassant les débris abandonnés dans la nature...

Alors venez nombreux le 13 avril pour une belle matinée de travail dans la bonne humeur !

Rendez-vous dès 9 h à l'arrière de la mairie. Les personnes présentes seront accueillies avec un café, puis nous nous répartirons en plusieurs groupes, équipés de sacs spécifiques et de gants afin de sillonner tout le village.



Nous terminerons vers 11 h cette belle matinée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MENAGERES

↪ **vendredi 19 avril reporté au SAMEDI 20 avril**

ENCOMBRANTS (mobilier, revêtements usagés, polystyrène, laine de verre, papier-peint...)

↪ **MERCREDI 10 AVRIL** (sortir les objets la veille)

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

↪ **SAMEDI 13 AVRIL** de 8 h 30 à 11 h 30 (à déposer rue des Fabriques)

COMMUNE NATURE

La commune de Husseren-Wesserling fait désormais partie des communes labellisées « Commune Nature ». En effet, depuis 2014 elle a considérablement réduit l'utilisation des produits phytosanitaires désherbants conformément au plan d'entretien communal et a supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires sur les zones les plus à risque pour les eaux : voiries et autres zones imperméables.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

En séance du 25 mars 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le compte administratif budget forêt de l'exercice 2018, n'émet pas d'observation ni de réserve pour le compte de gestion budget forêt de l'exercice 2018, décide de l'affectation du résultat de clôture du budget forêt de l'exercice 2018.
- Approuve le budget primitif forêt de l'exercice 2019.
- Approuve le compte administratif budget principal de l'exercice 2018, n'émet pas d'observation ni de réserve pour le compte de gestion budget principal de l'exercice 2018, décide de l'affectation du résultat de clôture du budget principal de l'exercice 2018.
- Décide de maintenir les taux d'imposition des taxes locales pour l'exercice 2019.
- Fixe les subventions aux sociétés locales et organismes divers pour l'exercice 2019.
- Approuve le budget primitif principal de l'exercice 2019.
- Charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public pour les contrats d'assurance des risques statutaires.
- Instaure le nouveau régime indemnitaire du personnel communal (RIFSEEP).
- Décide la création d'un Syndicat Intercommunal Scolaire avec la Commune de Mitzach.
- Approuve l'achat de terrains rue des Prés.
- Donne son accord pour l'établissement d'une concession d'eau.
- Désigne un estimateur de dégâts de gibier.
- Approuve la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets de Stocamine.
- Rejoint le collectif "Nous voulons des coquelicots" qui demande l'interdiction des pesticides.

APPEL POUR L'INTERDICTION DE TOUS LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE



Nous voulons des coquelicots

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.

MOTION DE SOUTIEN POUR LE DÉSTOCKAGE INTÉGRAL DES DÉCHETS DE STOCAMINE



Entre 1998 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes (essentiellement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels, des déchets arséniés, de l'amiante ou encore des sels de traitement, y compris cyanurés et du mercure...) ont été stockées à 550 mètres de profondeur dans des galeries de sel gemme spécialement creusées pour les accueillir.

Garder ces déchets ultimes enfouis serait une grave erreur car le risque de pollution de la nappe phréatique à grande échelle est réel et affecterait à long terme l'irrigation des terres agricoles, la distribution d'eau potable ainsi que la santé des personnes. En effet, STOCAMINE se trouve en amont de cette nappe, qui est une des plus importantes réserves en eau souterraine du continent européen.

En outre, il a été constaté que certaines galeries creusées convergent et que les matériaux d'emballage des déchets ultimes se compactent et se détériorent, pouvant alors occasionner un déversement ou une infiltration future de ces déchets dans le sol directement.

Aussi, le Conseil Municipal de Husseren-Wesserling a soutenu la motion de demande du déstockage intégral des déchets ultimes afin d'éviter une catastrophe sanitaire de grande ampleur par la pollution de la nappe phréatique et de préserver l'avenir de notre territoire alsacien.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES JARDINS DE WESSERLING

Chers amis jardiniers,

Une nouvelle année pleine de projets et de promesses jardinières se profile. Avec TROC'JARDIN au Parc de Wesserling, le dimanche 28 avril de 10 h à 18 h, nous vous proposons une occasion de nous retrouver afin de partager la passion du jardinage.

Vous possédez des graines, des plants de légumes et de fleurs, des plantes aromatiques, des arbustes, voire des outils de jardinage dont vous ne savez quoi faire, ...

- venez les troquer, les échanger
- n'oubliez pas d'étiqueter les plants
- mettez les plantes en pots avant la date du troc pour qu'elles soient bien enracinées

Diverses animations vont ponctuer la journée. Au plaisir de vous rencontrer pour échanger aussi nos expériences.



COMMUNIQUÉ DU CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DU CHAUVELIN

Le Corps Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du Chauvelin a été créé en 2013 à la suite du manque d'effectifs dans les corps locaux. Les Communes de Fellingring, Husseren-Wesserling, Mollau, Storckensohn et Urbès se sont alors regroupées pour ne former qu'un seul corps géré administrativement et financièrement par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Centre de Première Intervention (CPI) du Chauvelin composé de deux membres par commune. La Caserne des Pompiers se situe au 4 rue des Fabriques à Fellingring (non loin du U Express).

Pour toute demande d'intervention des pompiers, quel qu'en soit le motif, **il faut effectuer le 18**. Vous serez en communication directe avec le SDIS 68 de Colmar qui programmera, en fonction de la gravité et l'ampleur de l'événement, les pompiers du Chauvelin ou en complément si nécessaire, d'autres casernes telles que celle de Saint-Amarin ou de Thann.

Lors de la réunion du 4 octobre dernier, le CPI a élu à l'unanimité un nouveau Président, M. Jacques KARCHER et un nouveau Vice-Président, M. Jean-Pierre KOHLER.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, nos pompiers ont accompli 179 interventions concernant les feux, les secours aux personnes et 84 éradications de nids de guêpes et de frelons.



Chaque nuit, trois pompiers de notre CPI du Chauvelin sont de permanence et toute intervention implique au minimum deux pompiers et leur camion.

Lors d'une intervention d'éradication d'un nid de guêpes par nos pompiers, il faudra faire appel aux pompiers d'un corps éloigné pour porter secours à des personnes en difficulté.

Chaque intervention sur nid de guêpes engendre des coûts (vacations, frais de véhicules, divers). Le CPI a donc décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, **les interventions d'éradication de nids seront facturées 80 €**, montant pratiqué par le SDIS et les CPI voisins du nôtre.

Il est également rappelé qu'une intervention sur nid de guêpes par une société privée extérieure peut se chiffrer jusqu'à 200 €.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI 2019

★ **Quand vote-on en France ?**



Le 26 mai 2019

(samedi 25 mai 2019 dans certains territoires d'outre-mer et pour les Français résidant sur le continent américain)



★ **Qui vote ?**



Tous les Français majeurs inscrits sur les listes électorales au 31 mars 2019

Les Européens vivant en France inscrits sur une liste complémentaire

★ **Comment sont élus les candidats ?**



À la représentation proportionnelle au scrutin de liste, à la plus forte moyenne

★ **Combien d'eurodéputés élit-on en France ?**



79 eurodéputés sur les **705** que comptera le Parlement européen après l'élection

★ **Comment se passe le vote ?**



Chaque électeur vote pour **1** liste de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis au niveau national

Seules les listes ayant franchi la barre des des suffrages exprimés obtiennent des sièges

Plus une liste a de voix et plus elle a de candidats élus. Les candidats sont désignés d'après l'ordre de présentation sur la liste



★ **Et après ?**

Les 79 eurodéputés français siègeront à Strasbourg aux côtés des candidats élus dans les 26 autres pays européens



Ils seront regroupés par famille politique, au sein des partis politiques européens, et non par nationalité

VOTEZ !